

N°108 Décembre 2018

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

Des ambitions pour 2019




www.lechambon.fr






2019



2019



Jean-François BARNIER,

Maire du Chambon-Feugerolles, vice-président du Département de la Loire

Le conseil municipal, le personnel et le conseil municipal enfants

vous présentent leurs

meilleurs vœux



Commune de Saint-Etienne Métropole

Édito



Le rêve impossible ?

L'hiver et son cortège approchent, avec en perspective les fêtes de fin d'année qui, je le souhaite profondément, seront pour la majeure d'entre vous un temps de répit auprès de celles et ceux qui vous sont chers, dans la chaleur de vos foyers.

Votre ville quant à elle s'adapte à la saison, en se parant de ses habits de lumière pour scintiller et illuminer votre quotidien. Et je crois pouvoir dire que cette année, nos services techniques se sont surpassés en créant de toute pièce l'ourson magistral qui trône sur l'espace festif.

Longtemps considéré comme le roi des animaux en Europe, l'ours fait parti de notre inconscient collectif : de l'animal féroce à celui en peluche, en passant par ceux des contes des frères Grimm, son image populaire est plurielle et contradictoire.

Mais en ces temps d'inquiétudes climatiques, où certains récents épisodes météorologiques ne peuvent que nous interroger (sécheresses à répétition, inondations d'envergure, neige précoce et abondante,...), je retiens pour ma part celle de l'ours polaire qui, avec la fonte progressive de la banquise arctique, se retrouve aujourd'hui menacé.

Sans tomber dans le climatisme scepticisme ambiant, je considère toutefois que nous devons rester attentifs à notre environne-

ment, le préserver et entendre ses signaux. Au Chambon-Feugerolles, cette prise de conscience est ancienne et réelle.

De nombreux chantiers en témoignent comme par exemple la découverte de l'Ondaine, la réhabilitation de la piscine, l'entretien éco-responsable de nos espaces publics, la suppression progressive des produits phytosanitaires, le tri des déchets, la mise en place de filières de recyclage, le développement des modes doux, etc.

Nous avons la chance de vivre sur une planète somptueuse mais fragile. Il faut le mesurer, nous parlons de la vie, alors pré-servons-la car il est encore temps.

C'est sur cette note optimiste et à quelques jours de la traditionnelle période des vœux que je veux former un souhait, celui du rêve impossible : un monde de paix, de solidarité, de respect de l'environnement et d'extinction définitive des injustices profondes.

Jean-François BARNIER
Maire

J.F. BARNIER

SOMMAIRE

4

Actualités

- L'espace festif aux couleurs de Noël
- Rejoignez le Conseil citoyen

8

DOSSIER

- 2019 passée au crible

12

Travaux

- La ville prend soin de ses ponts

13

Economie

- Krömm Group

14

Solidarité

- S'Handi'fférence : des débats et des idées

15

Education

- Les élèves chambonnaires de sortie

16

Jeunesse

- Le multimédia pour tous

17

Démocratie

- Réforme électorale

18

Sports

- Solide comme le ROC

19

Culture

- La médiathèque municipale

20

Coup de projecteur

22

Expressions

L'info-magazine
du Chambon-Feugerolles
N° 108 - décembre 2018
Directeur de la publication :
Jean-François Barnier
Réalisation, crédit photos
et régie publicitaire :
Ville du Chambon-Feugerolles,
service communication,
04 77 40 30 39 / communication
@ville-lechambonfeugerolles.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 500 exemplaires
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-Fr^s cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Fax : 04 77 40 30 49
Site Internet : www.lechambon.fr



Papier recyclé **IMPRIM'VERT**

A tous et à tous,
je vous souhaite
une excellente
année 2019



L'espace festif aux couleurs de Noël

Du jeudi 20 au dimanche 23 décembre, l'espace festif de la place Jean Jaurès accueillera le traditionnel marché de Noël, avec au programme châteaux et animations pour une fin d'année festive.

Depuis maintenant quelques jours déjà, la ville s'est parée de ses habits de lumière et s'apprête à accueillir **le marché de Noël** qui devrait tenir toutes ses promesses.

Vous y serez accueillis par **un drôle de nouveau chambonnaire**, en la personne de **L'ours Denis**, superbe création **des agents de la ville** du Chambon-Feugerolles.

Un spectacle son et lumière gratuit vendredi 21 décembre

Le savant mélange **d'animations, d'attractions et de stands associatifs** donne à ce marché de Noël une dimension particulière.

Le manège ainsi que le trampoline seront ouverts chaque jour à partir de 10 heures. L'après-midi,

place à **la pêche aux canards et au Père Noël** qui les rejoindront de 15 à 18 heures. **D'autres animations ponctuelles comme des lectures de contes, des balades en poney ou même un petit train sur rails** pour enfants sont également au programme.

Vendredi 21 décembre à partir de 18 heures, la compagnie "Eli Xir" offrira **une heure de spectacle son et lumière**. Cette troupe officie depuis de nombreuses années au parc Vulcania et devrait vous émerveiller avec ce show tout simplement féérique.



L'ours Denis sur la place Jean Jaurès.



Les animations auront lieu tous les jours, du 20 au 23 décembre.



Neige dispositif d'action

Le 29 octobre dernier, la ville a connu un épisode neigeux d'une intensité exceptionnelle. Afin de permettre **un retour à la normale rapide**, élus, agents et chambonnaires n'ont pas ménagé leur peine et **sont restés mobilisés plusieurs jours**. En ces temps d'incertitudes climatiques et d'évènements parfois surprenants, il convient de **rappeler quelques éléments** quant à la manière d'appréhender cette période.

Dès la tombée des premiers flocons, la ville met en place **un dispositif** particulier. **Quatre véhicules municipaux** sont engagés, avec le soutien de trois agriculteurs prestataires de service. Les interventions sont déclenchées **dès 4 heures du matin** afin de permettre **la circulation sur les axes principaux**. Les voies secondaires sont traitées dans un second temps. En cas de fortes précipitations, d'autres équipes des services techniques **prennent le relais en cours de journée**.

Parallèlement, le déneigement manuel se déploie sur les périmètres d'intervention définis **avec une priorité sur l'accès aux groupes scolaires**. L'opération est déclenchée à **6h30**.

Afin de coordonner ces interventions, une **cellule de suivi** est mise en place et pilotée par le **maire et le premier adjoint**. Le personnel de l'**hôtel de ville réceptionne les appels** et les transmettent immédiatement **aux services de déneigement sur le terrain**. Les **personnes isolées** peuvent se faire connaître auprès du **Pôle de services**. Les **informations sont actualisées** en temps réel **sur le site internet de la ville** ainsi que sur le panneau lumineux devant la mairie.

Il est rappelé que **chaque citoyen a le devoir civique de déneiger le trottoir** devant son pas de porte.

La ville sur Instagram



Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présent sur **les réseaux sociaux**. Une manière différente et originale de dévoiler son actualité. Tout au long de la semaine, retrouvez **les photos** des principales animations, réunions et évènements organisés. Les chambonnaires peuvent également apporter **leur contribution** via le **#monchambon**. Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de **télécharger gratuitement l'application Instagram** sur votre smartphone puis de rechercher le profil intitulé **@villelechambon**



Les équipes de déneigement sont sur le qui-vive en cas d'intempéries

Horaires de la mairie

Votre **mairie** est ouverte du **lundi au vendredi**, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Elle sera fermée exceptionnellement les **lundis 24 et 31 décembre**.

Horaires de la médiathèque

■ **Mardi** : de 14h à 18h ;
■ **Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 19h ;
■ **Jeudi** : de 15h à 18h ;
■ **Vendredi** : de 12h à 19h ;
■ **Samedi** : de 10h à 12h30.
04 77 40 04 40

Horaires de la ludothèque

■ **En période scolaire** :
mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h, ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte. **Mercredi de 14h à 17h**, tout public.
■ **En période de vacances scolaires** :
du mardi au vendredi de 10h à 12h, ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte. **Du mardi au vendredi, de 14h à 17h**, tout public.
La ludothèque sera fermée du **24 au 28 décembre** et rouvrira ses portes le **2 janvier 2019**.

Marché de producteurs

Présence du **Marché de producteurs** les **mercredis soirs** de 16h à 19h dans les halles municipales durant l'hiver.

Cadastre solaire

La transition énergétique et écologique est un sujet pris très au sérieux par Saint-Etienne Métropole, engagée depuis longtemps pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduire la consommation énergétique.

Pour y parvenir, elle déploie un programme d'actions et encourage notamment les habitants et entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques en mettant à leur disposition un outil simple et pratique : le cadastre solaire.

En un clic, vous pouvez ainsi découvrir et évaluer le potentiel de votre toiture. Aucune démarche commerciale n'est liée à cette offre.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site <https://saint-etienne-metropole.insunwetrust.solar/>



Rejoignez le Conseil citoyen

Le Conseil citoyen vous connaissez ? Cette instance, **créée par la loi en 2014**, est une expression de ce que l'on appelle **la démocratie participative**.

Ses membres apportent **une expertise de terrain**, font remonter les besoins des habitants et favorisent la participation de tous, **dans le respect des diversités**. Le Conseil citoyen, à travers **une réflexion collective**, échange et recherche les moyens permettant d'améliorer la situation des quartiers prioritaires et de ses habitants.

Un appel est donc lancé par les membres actuels : "Si des personnes veulent nous rejoindre, elles sont les bienvenues. Cela nous

permettra de renforcer encore plus notre équipe. Être membre du Conseil citoyen est gratifiant. Les habitants nous sollicitent pour nous faire part de leurs préoccupations. Ils commencent à comprendre que nous sommes un relais vis-à-vis de la ville", explique Jacqueline Celle, membre du Conseil citoyen.

Toute personne souhaitant s'y investir peut le faire **en proposant sa candidature** à la mairie. **La seule condition est d'être majeur et d'habiter au Chambon-Feugerolles**.

Un tirage au sort sera ensuite organisé afin de respecter le critère de parité et **la représentation des quartiers**.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au Conseil citoyen au **06 89 73 94 09** ou par mail à **cccf42500@gmail.com**.

■ **Je souhaite participer au Conseil citoyen du Chambon-Feugerolles, et soumettre ma candidature au tirage au sort.**

Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Sexe : Féminin Masculin
Adresse de la résidence principale :
Téléphone : Courriel :

Coupon réponse à déposer en mairie ou à renvoyer, avant le 31 janvier 2019 :
Service développement local – Hôtel de ville – Place Jean Jaurès – BP 39 –
42501 Le Chambon-Feugerolles cedex

Le portail famille s'ouvre à la petite enfance

Le portail famille internet continue d'agrandir son offre de services en s'ouvrant aux structures petite enfance.



A compter de janvier 2019, les crèches municipales et le jardin d'enfants seront en effet accessibles sur l'interface du site. Les familles pourront disposer d'un espace personnel et effectuer, si elles le souhaitent, le paiement en ligne des prestations réalisées.

Cet outil permettra également aux structures de diffuser largement l'information concernant la vie des établissements, les prestations proposées, les événements, ... Les documents d'inscription dans chaque structure seront également mis en ligne.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable de votre structure petite enfance. Vous pouvez également vous rendre sur le : www.espace-ci-toyens.net/lechambonfeugerolles



Les onzes couples se sont dits oui salle Aragon.

Portage de repas à domicile

Afin de poursuivre l'amélioration des services rendus et répondre au souhait de plusieurs utilisateurs du service, les bénéficiaires du portage de repas à domicile qui le demanderont pourront souscrire au prélèvement automatique pour le règlement de la prestation. Renseignements : 04 77 61 65 66.

Noces d'or et de diamant

Ils étaient onze couples, le 25 novembre dernier, à se redire oui devant le maire, plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Noces d'or (50 années de mariage) : Madame et Monsieur Lino Panazza, Madame et Monsieur Daniel Bouquet, Madame et Monsieur Jean-Pierre Chomat, Madame et Monsieur Antoine Elez, Madame et Monsieur Joseph Wander, Madame et Monsieur Jean-Robert Crespi, Madame et Monsieur Edouard Wisniewski, Madame et Monsieur Michel Bancel, Madame et Monsieur Louis Courbon.

Noces de diamant (60 années de mariage) : Madame et Monsieur Roméo Junin, Madame et Monsieur Antoine Ortu.

Le lycée Testud brille en Europe

Dans le cadre du Campus des métiers et des qualifications Textile Mode Cuir Design, 9 élèves ont pris la direction du Portugal, de l'Irlande et de l'Italie pour 32 jours de stage en entreprise.

L'expérience a été couronnée de succès puisque les entreprises ont été ravies des compétences développées par les élèves.



L'ADMR à votre service

L'ADMR de l'Ondaine est à votre service pour vous aider dans la vie quotidienne. Aide aux personnes âgées, aux personnes porteuses de handicap, service qualité de vie ou de téléassistance, le champ d'action de la structure est vaste. Pour toute demande : ADMR de l'Ondaine, 16 place Pasteur au Chambon-Feugerolles. 04 77 35 60 27. mschambon@fede42.admr.org

A noter que la structure est à la recherche de bénévoles.



2019 passée au crible

Le réaménagement du parc du Bouchet sera l'un des projets phares de 2019.

Chaque fin d'année est l'occasion d'un nouvel exercice budgétaire, au cours duquel vos élus débattent puis votent le budget de la ville pour l'année à venir.

Il s'agit d'un temps important puisqu'il permet de déterminer collectivement les actions et projets qui se déploieront tout au long de l'année.

Première étape avec le débat d'orientation budgétaire qui permet aux élus d'échanger sur les perspectives et projets.



Débat sur les orientations budgétaires le 28 novembre dernier.

Aucune hausse d'impôts

La première exigence de la municipalité est de maintenir des finances saines et de ne pas endetter lourdement notre ville. Pas de folie des grandeurs donc mais toute **une série de décisions utiles pour le bien-être et la qualité de vie** des Chambonnaires.

Autre volonté municipale, **ne pas augmenter le taux des impôts locaux, comme c'est le cas depuis maintenant 16 ans**, tout en maintenant un niveau d'investissement important, soit plus de **2,7 millions d'euros en 2019** pour entretenir nos bâtiments et espaces publics tout en assurant un service public de qualité.

Dans un contexte de baisse des aides de l'Etat, cela nécessite des choix minutieux et courageux.

Pour ce numéro de fin d'année, nous vous proposons donc **un tour d'horizon des principales actions et décisions qui devraient impacter votre quotidien en 2019.**



La ville maintient un niveau élevé d'investissements pour le bien-être des chambonnaires



Un projet d'envergure pour La Romière

Dans la continuité des réalisations de renouvellement du quartier de La Romière, la ville envisage **le réaménagement du parc du Bouchet et du site de l'Église du Bon Pasteur**. Les orientations d'aménagement seront définies en concertation avec les habitants du quartier, avec des premières transformations visibles d'ici la fin de l'année 2019.

Une nouvelle jeunesse pour la place Sauvignet

Située dans le quartier de Montrambert, la place Sauvignet fera l'objet d'un réaménagement avec **un supplément de verdure**.



Une rénovation tout en design à l'école Jean Jaurès

Dans le cadre du dispositif *"Je participe à la rénovation de mon école"*, l'école maternelle Jean Jaurès a pu profiter d'une expérience pédagogique unique permettant aux élèves et aux enseignants d'échanger et de construire un projet avec un designer, de son idée à sa réalisation. C'est le designer

Alban Morin qui a mené à bien le projet. **Les aménagements réalisés permettront notamment de résoudre les problèmes liés à l'intimité, l'hygiène ou encore l'entretien.**

Un projet qui fera l'objet d'une valorisation dans le cadre de la prochaine Biennale internationale Design de Saint-Etienne.

Extension de la vidéoprotection

La ville dispose actuellement de 26 caméras. Elle projette de renforcer son réseau par **l'acquisition de nouvelles caméras** et travaille actuellement sur l'identification des secteurs. Ce déploiement se fera en lien étroit avec la Police nationale et doit faire l'objet d'un accord de la Préfecture.

Création d'une zone bleue au parking Rousseau

D'une superficie de 500 m² (rue Jean-Jacques Rousseau), le parking offrira **10 places de stationnement supplémentaires ainsi qu'une place réservée aux personnes à mobilité réduite** pour le foyer l'Olivier. Les travaux débuteront mi-janvier 2019 pour une durée de 12 semaines, pour laisser place à un parking géré en zone bleue afin d'offrir la meilleure rotation possible pour les commerces situés à proximité.



à savoir

à savoir :

Le budget communal est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune.

Pour ce faire, un calendrier budgétaire est mis en place.

Dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, un débat a lieu lors du Conseil Municipal sur les orientations de la commune en matière financière (débat d'orientation budgétaire).

Un budget primitif est alors élaboré, qui prévoit les recettes et les dépenses des projets de la municipalité.

Des modifications peuvent être apportées en cours d'exercice budgétaire avec un ajustement de crédits pour adapter les prévisions fixées au budget primitif.

Assurer la qualité des services municipaux au quotidien

De la sécurité et salubrité publique, en passant par les écoles maternelles et primaires, la restauration, la propreté urbaine, l'éclairage public, les espaces verts, l'état civil... la ville organise et gère un nombre important de services quotidiens.

La culture, le sport et la jeunesse, avec des équipements comme la médiathèque, les gymnases, les centres de loisirs ou la piscine sont également de son ressort.

Tout cela représente un coût important, tout comme la politique sociale municipale mise en oeuvre par le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui vise à aider les personnes en difficulté. Différentes aides permettent ainsi de répondre à leurs besoins : secours financier, aide alimentaire, prêt d'honneur ou épargne bonifiée.

De larges moyens sont aussi attribués au CCAS dans le cadre la politique petite enfance. En effet, ce sont chaque année près de 300 enfants qui sont accueillis en crèche ou au jardin d'enfants, la ville ayant créée 86 places pour les 0-3 ans.

En complémentarité de ce mode de garde collectif, le relais d'assistantes maternelles permet aux professionnels et aux parents de bénéficier de services, de formations et d'informations diverses pour la garde de leur enfant à domicile.



Pouvez-vous nous résumer l'état de la situation financière de notre ville ?

David Fara : *Les finances de la ville sont très saines, c'est-à-dire que nous ne dépensons pas avec démesure et notre endettement est parfaitement maîtrisé et sécurisé. Cette gestion prudente de l'argent public nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, tout en investissant pour maintenir une forte qualité de services et des équipements publics dignes de ce nom. Dans un contexte de baisse des dotations versées par l'État, nous recherchons la moindre piste d'économies en améliorant nos modes de fonctionnement, en entretenant soigneusement nos bâtiments afin d'éviter toutes dépenses superflues. Les excellentes collaborations avec nos partenaires (Département, Région...) nous permettent de trouver pour chaque projet le meilleur cofinancement possible.*

Quel est l'impact des transferts de compétences à Saint-Etienne Métropole ?

David Fara : *Ces dernières années, plusieurs compétences ont été transférées à Saint-Étienne Métropole : l'entretien des rivières, la voirie, l'eau, l'assainissement... Cela veut dire que les dépenses sont maintenant supportées par le budget de Saint-Étienne Métropole, qui regroupe 53 communes. Mais nous conservons toujours un pouvoir de décision, comme cela est prévu par le pacte métropolitain. En 2019, plusieurs chantiers de la Métropole, élaborés en commun, vont se déployer dans notre ville. Je pense par exemple à la création d'un rond-point au niveau du carrefour de la rue Schuman, à la reprise des trottoirs de la rue Maxime Gorki ou ceux de la rue de la République. Avec Saint-Étienne Métropole, c'est le principe de la solidarité et de la cohérence entre les villes qui joue.*



David Fara
adjoint aux finances

Un plan d'action pour soutenir nos commerces

Dans un contexte de changement des modes de consommations (émergence d'internet, développement du marché de l'occasion) et de concurrence de plus en plus accrue des commerces de périphérie et des grandes enseignes, **nos commerces de proximité souffrent** et doivent s'adapter.

Sous l'impulsion de la ville, de l'association commerciale du Chambon-Feugerolles avec l'aide des chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat), un travail a été engagé afin d'élaborer **un projet pour soutenir les commerces du centre-ville**.

L'ensemble des propositions feront l'objet, avec tous les acteurs, de groupes de travail pour, dès 2019 réaliser les premières actions.

Une **zone bleue de stationnement** sera expérimentée. Des locaux vacants seront habillés grâce à de la **vitrophanie** (pose d'autocollant).

Autres actions possibles, la création d'une **boutique éphémère** ou d'une **pépinière de commerces** grâce à la mise à disposition



d'un local pour les accueillir sur un temps donné.

Des **aides financières** aux commerces seront également proposées par la ville pour des aménagements de façades ou des mises en accessibilité des commerces pour les personnes à Mobilité réduite.

Maintenir le soutien aux associations et clubs sportifs

Même si la tendance sur le plan national est plutôt à la baisse, la volonté des élus chambonnais est très clairement de maintenir le niveau des **aides aux associations**.

Ce soutien municipal, s'il est traduit par **la mise à disposition des équipements publics municipaux et de matériel, repose également sur un soutien financier** à travers les subventions annuelles de fonctionnement et le dispositif des contrats d'objectifs.

Ces contrats possèdent **un double caractère**, celui de valoriser d'une part le club à travers une subvention pour **accompagner le développement sportif ou administratif**, et de l'autre la ville pour accompagner le rayonnement des associations chambonnaises sur le plan départemental et régional.

La ville signe par ailleurs **des conventions** avec six associations non-sportives, comme la Croix-Rouge ou l'ACCF (Association Commerciale du Chambon-Feugerolles) pour les accompagner dans leurs actions.

S'ajoutent enfin **les subventions exceptionnelles** octroyées dans le cadre de manifestations ou d'évènements particuliers.

Centre d'Incendie et de Secours (CIS)

Le Centre d'Incendie et de Secours assure, au quotidien, la sécurité de notre ville.

En 2018, ce sont plus de **1 400 interventions** qui ont été réalisées.

La caserne compte **12 sapeurs pompiers professionnels et 48 volontaires** dont un médecin et deux infirmiers.

L'aide financière communale au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Loire s'élève à **545 000 €**.

Une somme très importante mais indispensable pour permettre à ce service d'intérêt général de fonctionner.



Cérémonie d'hommage aux sapeurs-pompiers, pour la Sainte-Barbe 2018

La piscine se transforme en Centre aquatique

C'est indéniable, la mutation de la piscine municipale est de plus en plus visible. Vous avez d'ailleurs été nombreux à le constater lors de la visite organisée fin septembre.

En cette fin d'année, l'isolation extérieure ainsi que l'étanchéité du sol étaient au programme, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'isolation.

Les travaux et évolutions décidées en feront un équipement de tout premier plan et un véritable Centre aquatique.

Pour suivre l'évolution du chantier, vous pouvez vous inscrire à la newsletter des travaux de la piscine en laissant votre adresse mail à l'accueil de la mairie, ou informer le service communication par mail communication@lechambon.fr



Les travaux d'isolation avancent.



Le pont des fourches sera rénové.

La ville prend soin de ses ponts

Le récent drame du pont de Gênes a remis au devant de l'actualité la question de la sécurité des ouvrages d'art. Au Chambon-Feugerolles, depuis toujours, les élus sont attentifs à l'évolution des nombreux ponts qui maillent la ville, en programmant chaque année les rénovations qui s'imposent.

Au total, ce sont pas moins de **400 000 €** de travaux qui ont été décidés par la ville et Saint-Etienne Métropole pour l'année 2019.

Le pont du lavoir interdit aux véhicules

Le pont du lavoir, situé sur la rue du même nom, près des immeubles des Eaux-Vives, sera prochainement fermé à la circulation routière et uniquement accessible aux piétons. Il sera à terme remplacé par une passerelle.



Le pont du Lavoir sera prochainement fermé aux automobilistes.

A noter que d'autres aménagements sont effectués sur le secteur de Cotatay, avec la reprise de l'enrobé et des mains courantes.



Le secteur de Cotatay possède plusieurs ponts.

Le pont sur le Malval renforcé

Le secteur de Malval est également concerné avec le pont situé au bout de la rue de la Renaudière qui subira un renforcement de sa structure.

Le pont des fourches rénové

Le pont des fourches va faire l'objet d'une rénovation qui consistera en un léger élargissement du tablier mais il conservera sa géométrie actuelle.



Les locaux de l'entreprise permettent de stocker un nombre conséquent de produits.

Krömm Group, un fleuron de l'industrie au Chambon

Répondre aux besoins des entreprises de BTP et des collectivités locales, voilà le principal objectif de cette entreprise qui a su, au fil des années, se hisser parmi les leaders de sa branche. Installé sur la ville depuis 2018, son site chambonnaire est le centre névralgique de sa production nationale et internationale.

Spécialisée dans la signalisation, le balisage de chantier, le mobilier urbain et le marquage routier, cette société possède trois sites sur le sol français. Le tout avec un ancrage régional fort puisque les produits de la société sont fabriqués et transformés à Tence en Haute-Loire.

Un site adapté

Après plusieurs contacts et échanges avec la municipalité, c'est en 2018 que Krömm Group décide de s'installer au Chambon-Feugerolles, pour plusieurs raisons. La première, d'ordre strictement pratique : "Notre site chambonnaire est à un carrefour stratégique. En effet nous avons plusieurs salariés qui viennent de Haute-Loire. Ils peuvent donc, via la RN88, venir sans

souci puisque la sortie est à quelques centaines de mètres de notre site", explique Jean-Michel Debard, responsable secteur Centre Ouest de Krömm Group.

Autre avantage, la superficie offerte. L'occasion était trop belle pour la société de faire l'acquisition du bâtiment (5 300 m²) et de son terrain (13 000 m²). Elle permet à l'entreprise de stocker un maximum de marchandises, allant de la barrière temporaire à la signalisation de chantier, en passant par l'équipement de parking.

La réactivité demeure un leitmotiv : "Là où nos concurrents doivent passer des commandes et engager un délai pour fournir leurs clients, notre entreprise possède suffisamment de stock pour satisfaire immédiatement la demande et livrer en une fois", précise Jean-Michel Debard. Installé dans la zone industrielle du Bec, allée Saint-Exupéry, Krömm Group emploie une quinzaine de salariés sur site.

www.krommgroup.com
contact@krommgroup.com

Des marques déposées

Krömm Group s'attèle à la fabrication de huit familles de produit.

Elle a d'ailleurs créé et déposé une marque pour chaque produit. Elle les commercialise directement aux entreprises du BTP et aux collectivités locales, sans passer par des intermédiaires.

Elle les fournit dans divers domaines comme la signalétique urbaine et les panneaux de rue, ou encore la peinture routière.

Pour les entreprises de BTP, elle confectionne la signalisation ainsi que le balisage temporaire des chantiers.

A noter que le site chambonnaire de l'entreprise possède un atelier de création de signalétique, qui permet de sérigraphier des panneaux.



Les débats ont eu lieu en présence d'intervenants, de professionnels et de Vincent Vacher conseiller municipal.

Plusieurs ateliers

En amont de la semaine de S'Handi'fférence, un groupe de jeunes de l'Espace jeunesse s'est rendu au Foyer l'Olivier ainsi qu'au CDP Henry's pour participer à des ateliers en compagnie des résidents des deux centres.

Les jeunes se sont rendus trois fois à l'Olivier pour des ateliers sur la prévention et l'utilisation des réseaux sociaux animés par un community manager.

Tandis qu'au CDP Henry's, c'est une rencontre autour de l'E-sport (sport virtuel) qui était organisée.

Ainsi, jeunes valides et non valides ont pu partager un temps autour du jeu vidéo (jeux sportifs) avec un format compétition.

S'Handi'fférence : des débats et des idées

La dernière édition de la biennale du handicap a eu lieu au Chambon-Feugerolles, du 6 au 9 novembre. Retour sur le succès de cet événement.

Tables rondes, débats, animations et soirées à thème sont venues égayer la semaine de débats autour du thème du handicap.

L'évènement s'est invité au sein de nombreuses structures chambonnaises, qu'elles soient d'accueil de personnes porteuses de handicap ou qu'elles possèdent un caractère culturel.

Des débats animés

Le Foyer l'Olivier, le CDP (centre de développement personnel) Henry's et le Foyer Les Ondines ont accueilli des tables rondes autour de thèmes variés comme le cadre de vie et l'habitat, les aidants familiaux ou encore la sexualité et la vie affective. Autant de thèmes primordiaux en lien avec la question du handicap mais rarement abordés au quotidien.

Et c'est là l'une des forces de cette biennale du handicap : aborder des questions difficiles à travers l'expérience de professionnels.

De nombreux médias locaux ont couvert l'évènement, presse écrite, radio et télé confondus, soulignant le caractère précurseur et exemplaire de notre ville en la matière.

Les trois animations spectacle de danse, multimédia et autour du sport ont ajouté un caractère ludique et convivial à cette édition de S'Handi'fférence.



Une soirée jeux vidéos à La Forge.



Les élèves se préparent pour leur sortie scolaire à Paris en avril prochain.

Les élèves chambonnaires sont de sortie

Classes transplantées. Si l'appellation des classes vertes ou de neige de notre enfance a changé, le principe reste le même. Les écoles chambonnaires perpétuent la tradition en organisant des sorties avec le soutien financier de la mairie. Zoom sur l'école Jean Jaurès qui prépare depuis plusieurs semaines un voyage scolaire à Paris.

Trois classes de CM1 et CM2 de l'école Jean Jaurès ont un objectif en tête : le mois d'avril 2019. La raison ? **Un voyage scolaire à Paris les 11 et 12 avril prochain.** Deux jours et une nuit dans notre capitale, celle-là même qui avait fait écrire à Jules Renard "Ajoutez deux lettres à Paris : c'est le paradis".

Une sortie **en préparation** depuis le début de l'année scolaire : "Plusieurs matières ont été mises à profit pour l'élaboration du séjour. Nous avons mené un travail de géographie par rapport au quartier de la Défense, où nous nous rendrons le premier jour. Également l'histoire, avec la tombe du soldat inconnu, que nous irons également voir",

explique Madame Jouve, enseignante en CM1.

Au total, ce sont **78 élèves** qui prendront la direction de Paris début avril 2019.

Une aide municipale de 40 euros par élève

Face au coût engendré, les enseignants préparent actuellement **plusieurs actions pour récolter des fonds.** La ville du Chambon-Feugerolles participe à **hauteur de 40 euros par élève**, aide indispensable pour la concrétisation de ces projets. **Une tombola** est en préparation et les habitants du quartier devraient être mis à contribution. **L'association des parents d'élèves** s'active également de son côté pour aider au financement.

Au total, cette année, ce sont **12 classes transplantées** qui sont soutenues par la municipalité pour un montant total de 10 760 €.

Noël dans les écoles

Depuis de très nombreuses années, la ville offre à ses élèves des écoles maternelles, publiques et privée, des cadeaux pour Noël.

Instaurée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, cette tradition permettait aux petits écoliers de recevoir des mandarines et des papillotes.

Au fil des ans, la forme a changé puisque désormais un choix est proposé aux élèves, sur la base d'un catalogue de jeux.

Cette année, un large choix de jeux de cour était proposé aux élèves : lots de ballons, panier de basket de sol ou tapis d'angle...

De jolis cadeaux, utiles pour tous nos enfants, qui viennent s'ajouter aux papillotes et places de manège offertes par la ville.



Les enfants profitent des cadeaux 2017



Les membres de l'espace jeunesse peuvent profiter de l'espace multimédia.

Espace Jeunesse

Plusieurs évènements et sorties sont organisés par le service jeunesse de la ville du Chambon-Feugerolles.

Le centre de loisirs organise notamment un séjour hiver pour les 8/11 ans du lundi 18 au vendredi 22 février 2019.

04 77 06 12 20

Prochaine soirée jeux

La Forge accueillera une nouvelle **soirée jeux** le **25 janvier prochain, de 18h à 20h30**. Au programme, une multitude de jeux avec un espace pour les tout-petits, des kappla, ainsi qu'un grand espace dédié aux jeux vidéos.

Le multimédia pour tous

C'est un projet qui court sur plusieurs années, et un axe important de la politique jeunesse de la ville du Chambon-Feugerolles : permettre à tous d'accéder aux nouvelles technologies.

Education, famille, insertion professionnelle : depuis 2015, l'espace multimédia s'est ouvert à de nombreux domaines.

L'espace jeunesse abrite **un espace multimédia** plébiscité. **De nombreuses actions** y sont proposées, (cours informatiques, ateliers robotiques).

Eduquer à l'image, aux médias et au numérique

Tout cela s'inscrit dans le cadre **du volet éducation, enfance et jeunesse** qui donne la part belle à la découverte d'activités innovantes, et permet également de proposer **des actions de prévention**.

Un autre pan de ce projet concerne **la famille et la parentalité**. Le numérique étant très présent dans le quotidien des familles, l'attente est forte sur les questions de parentalité et du numérique.

L'espace multimédia **accompagne donc les familles** autour de la prévention et de la médiation intrafamiliale.

Dernier point, avec **l'insertion et l'orientation professionnelle**. L'espace multimédia contribue à l'aide à la maîtrise des compétences liées à l'informatique (outils bureautiques, aisance numérique), mais également à **la recherche d'emploi**, de stage ou de formation, à l'aide des outils et dispositifs numériques.

Renseignements :

Espace jeunesse 04 77 06 12 20



La façade de l'Espace jeunesse arborera une nouvelle signalétique début 2019.

Réforme électorale : ce qui change en 2019



La loi qui rénove et assouplit les modalités d'inscription sur les listes électorales entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Nous avons demandé à Jennifer Bonjour, adjointe en charge de l'état civil, de nous éclairer sur celle-ci.

Cette réforme **facilite l'inscription** des citoyens sur les listes électorales en la permettant **jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin**, soit 37 jours avant ce dernier (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente).

Des délais d'inscription assouplis

Concernant **les élections européennes** qui auront lieu **le 26 mai 2019**, la date limite d'inscription sur les listes électorales est donc fixée au 31 mars 2019.

Une **permanence exceptionnelle** sera en conséquence tenue en mairie samedi **30 mars 2019 de 9h30 à 11h30**.

Les électeurs de moins de 26 ans qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins **pourront désormais s'inscrire** sur la liste électorale de la commune de leurs parents (cas des étudiants ou des jeunes travailleurs).

Les personnes ayant acquis la nationalité française, ainsi que les jeunes atteignant la majorité entre deux tours de scrutin, **seront inscrites d'office** par l'INSEE qui en informera la commune.

La **double-inscription** offerte aux électeurs français établis hors de France, sur les listes électorales municipales et consulaires, **est supprimée**. Les électeurs en situation de double inscription ont ainsi **jusqu'au 31 mars 2019** pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits. **A défaut, ils seront radiés** de la liste électorale communale et resteront inscrits sur la liste consulaire.

Renseignements complémentaires :
04 77 40 30 20

Campagne de recensement

Le recensement de la population va bientôt commencer.

Les enquêtes de recensement ont lieu désormais **chaque année** auprès d'une partie de la population. **Elles se dérouleront du 17 janvier au 23 février 2019**.

Le recensement, **c'est simple** : si votre logement a été sélectionné, vous recevrez **la visite d'un agent recenseur**. Il sera muni **d'une carte officielle revêtue de la signature du maire**. Il vous remettra **vos identifiants** pour vous faire recenser **sur internet** ou, si vous ne le pouvez pas, il vous laissera un questionnaire papier à remplir qu'il viendra récupérer **à un moment convenu avec vous**.

Le recensement, **c'est sûr** : vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées **par la loi**. Votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Le recensement, **c'est utile** car il permet **de connaître le nombre de personnes vivantes dans chaque commune**. De ces chiffres découle notamment **la participation de l'Etat au budget des communes**. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, développer un service... sont des projets s'appuyant sur **la connaissance de la population**.

Le recensement est gratuit, ne répondez jamais aux sites qui réclameraient de l'argent.

Plus d'informations sur :
www.le-recensement-et-moi.fr

Solide comme le ROC

Info OMS

L'assemblée générale de l'OMS aura lieu **vendredi 25 janvier, à 18h30, Maison des Associations** avec à l'ordre du jour le renouvellement du conseil d'administration.

Une des clés de réussite pour l'OMS, outre le soutien financier de la ville, est de fonctionner avec un **conseil d'administration étoffé** représentant un maximum d'associations sportives.

Le conseil d'administration, **c'est une réunion mensuelle au cours de laquelle l'OMS débat** des divers problèmes rencontrés par les clubs, des relations mairie-clubs, propose des actions de développement du sport chambonnaire, formations, manifestations, etc.

Cette année, avec plusieurs départs de membres, il a besoin d'être renouvelé. Chaque association adhérente aura sans aucun doute à cœur de désigner un membre au conseil d'administration.

N'hésitez donc pas à présenter un(e) candidat(e).



Les membres du ROC participent à de nombreuses courses tout au long de l'année.

Le club de la Roue d'Or du Chambon-Feugerolles porte ce nom depuis 1996 mais l'association a connu plusieurs appellations liées à l'évolution du cyclisme. C'est en 1903 que l'histoire du cyclisme chambonnaire a commencé avec les randonneurs cyclistes.

En 1933, le nom change pour devenir **l'étoile cycliste du Chambon-Feugerolles**. Et c'est après plusieurs évolutions que le club devient en 1996 **le ROC** (Roue d'Or Chambon-Feugerolles) suite à la fusion avec la Roue d'Or Saint-Etienne.

Un club familial

Regroupant actuellement **trois types de pratiques cyclistes** en compétition (le cyclisme sur route, le cyclo cross et le VTT), il compte **31 coureurs actifs licenciés dont deux féminines et deux juniors, soit un total de 50 licenciés**.

Le club organise **8 manifestations** sur la saison 2018/2019 dont **3 épreuves sur la ville** :
- **en novembre s'est tenu le prix du souvenir « Vérane Guidi »** (ancien président du club), cyclo cross organisé au stade de Gaffard,
- **avril 2019 : « Prix de la Silardière »** FSGT

sur le circuit de la Silardière,
- **le 1^{er} Mai 2019 : « Grand prix de la municipalité »** FFC toujours sur le même circuit.

En 2019, le club a été retenu pour organiser **les Championnats Régionaux AURA de VTT** au Bessat dans le cadre de la TRANSVTTPI-LAT (23^{ème} édition) et collabore avec **le Parc Naturel Régional du Pilat** pour développer le VTT dans le parc.

A noter que **deux titres de champions fédéraux FSGT en cyclo CROSS** ont été remportés par Jérôme Faure et Ludovic Nicolay en 2017 et 2018. Le ROC peut se targuer de **27 victoires au compteur**, aussi bien sur route qu'en cyclocross et VTT.

Sébastien Desgouttes a été sacré **Champion de la Loire** FFC catégorie espoir en 2018 et le Roc a obtenu plusieurs titres de Champion de la Loire en FSGT. Le club évolue **dans une ambiance chaleureuse et familiale**, d'ailleurs l'hymne musical du club est : « solide comme le ROC »

Contact : 26 rue de la république (maison des associations)

Téléphone : 06 88 26 37 42

www.roc-chambon-feugerolles.clubeo.com



Plus de 73 000 documents sont disponibles à la médiathèque.

Une médiathèque en phase avec son temps

Quadragénaire dans la force de l'âge, la médiathèque municipale ne cesse de se renouveler. Avec près de 2 800 abonnés, elle propose une multitude d'animations en parallèle de sa vocation première : le prêt de livres, CD, DVD et revues.

Riche d'un catalogue de plus de **73 000 références**, il vous suffit de vous procurer une carte d'abonnement pour emprunter jusqu'à **25 documents** (dont 5 DVD).

Tout cela pour **un coût de 10 € par an et par famille** pour les chambonnaires (et les personnes travaillant au Chambon-Feugerolles) et **15 euros pour les non-chambonnaires**. Des tarifs qui permettent de la rendre accessible à tous.

La médiathèque municipale propose par ailleurs de **nombreuses animations** culturelles destinées à tout type de public, des tout-petits jusqu'aux adultes.

Expositions, ateliers et concerts

Un **programme trimestriel** est élaboré à l'année, vous pouvez le retrouver sur place et sur le site de la médiathèque : www.mediatheque.lechambon.fr. **Le 19 janvier prochain**, elle participera par exemple à **la nuit de la lecture**, durant laquelle **trois spectacles seront proposés de 17h30 à 22 heures**.

Egalement au programme, un projet avec le lycée Adrien Testud, **sur le thème de l'environnement**. L'opération s'intitule "**Un slogan pour demain**". Le but est simple : imaginer un slogan pour faire réagir les personnes sur le problème de l'écologie. **Une boîte à slogans** est installée à la médiathèque jusqu'au 2 mars 2019.

Usez et abusez sans modération de cette belle ouverture sur la littérature et la culture.

Du côté de l'Espace Albert Camus...

Le coeur de saison met à l'honneur **trois spectacles** co-produits par la ville. A commencer par "**Entité**", de la compagnie ACS, où **trois danseuses** mettront en scène une exploration de l'espace autour du thème de **la diversité**. **Rendez-vous vendredi 18 janvier à 20h30**.

Vendredi 1^{er} février, 20h30, place au théâtre avec "**Rêve d'automne**", de la compagnie Le Bétotien. Superbe **pièce** où se mêlent amour et désir dans un drame romantique et fantastique.

Les jeudi 7 et vendredi 8 février à 20h30, en co-production avec la comédie de Saint-Etienne, c'est **Abdel Sefsaf** qui vous emmènera au coeur des "tranches de vie d'un gars de Sainté". Un spectacle de théâtre musical, **à partir de 8 ans**.

Retrouvez la billetterie et la programmation du coeur de saison sur le www.lechambon.fr

Nos talents sur scène

Les inscriptions pour le **tremplin des musiques actuelles** sont ouvertes. Il s'adresse à **tous les musiciens amateurs**, solo ou en groupe, dont au moins un des membres est **agé de 15 à 25 ans** et réside (ou est scolarisé) dans la Loire. Les dossiers sont à télécharger sur le www.saint-etienne.fr/NTSS

Une pré-sélection sur écoute puis des concerts de sélection live auront lieu ; dans notre ville le **jeudi 4 avril 2019 à l'Espace culturel Albert Camus**.

Coup de projecteur



Rencontres gourmandes :
près de 1 500 visiteurs ont
parcouru La Forge pour
découvrir
les 35 exposants.



Nouveaux arrivants :
Les familles ont été accueillies
en mairie par l'équipe
municipale.

**Spectacle à l'Espace culturel
Albert Camus dans le cadre de
la recherche médicale Ondaine,
pour clore la belle saison
au Chambon-Feugerolles,
ville ambassadrice en 2018.**



Rétro 2018



Février : inauguration de la nouvelle ludothèque.



Mars : inauguration de l'espace famille en mairie.



Mai : repas de la fête des mères à la résidence autonomie Quiétude.



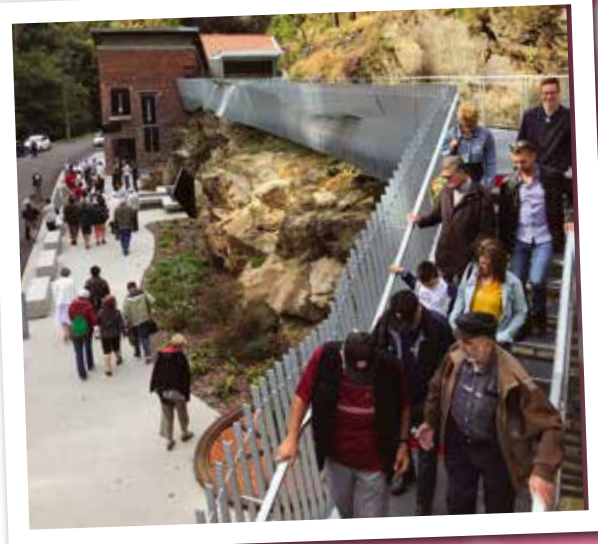
Juin : lors de l'une des 9 visites de quartier effectuées par le maire.



Juillet : beaucoup de monde au feu d'artifice tiré depuis le complexe sportif.



Novembre : centenaire de l'armistice de la première Guerre Mondiale.



Septembre : beau succès pour les 1^{ères} journées européennes du patrimoine chambonnaise.

Avenir du Chambon

Cette fin d'année 2018 a été riche en animations et réussites dans notre ville, démontrant que la solidarité, le respect et la convivialité sont des valeurs chères aux Chambonnaises.

La solidarité, avec les très nombreuses manifestations associatives et municipales, comme par exemple les actions menées en faveur de la Recherche Médicale Ondaine. La mobilisation aura été belle tout au long de cette année et nous serons très fiers de dévoiler, début 2019, le montant qui sera reversé à cette association pour permettre la concrétisation de deux projets médicaux.

Le respect, avec la cérémonie exceptionnelle organisée le 11 novembre dernier à l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Vous étiez plusieurs centaines à rendre hommage à nos aînés, morts pour la France. L'œuvre commémorative dévoilée à cette occasion dans le parc Jean Moulin a été appréciée de tous.

La convivialité, avec notamment les Rencontres

Gourmandes, dans leur version 2018 à La Forge. Ce sont près de 1 500 personnes qui ont pu profiter de cette journée mettant à l'honneur nos producteurs et les bons produits de nos terroirs.

Ces valeurs sont une belle image de notre ville, celle que nous voulons retenir à quelques jours des agapes de fin d'année. L'épisode neigeux exceptionnel de fin octobre en est d'ailleurs une belle illustration : agents des services, citoyens et élus se sont tous mobilisés, chacun à leur place mais dans un même élan, pour permettre un retour à une situation acceptable, malgré les coupures de courant qui ont été difficiles pour certains d'entre vous.

Ne jamais relâcher notre attention et rester à votre écoute, voilà deux engagements que nous prenons auprès de vous pour la nouvelle année.

A toutes et à tous, nous vous adressons d'une seule et même voix nos vœux les meilleurs et les plus fidèles pour 2019 !

Réussir ensemble Le Chambon

Développement durable...

Une fois de plus, lors du dernier conseil municipal, nous avons évoqué les questions de développement durable. Elles sont cruellement d'actualité à l'heure actuelle avec le mouvement des gilets jaunes et les questions de pouvoir d'achat. Mais que font nos politiques au niveau local pour faire évoluer les choses ? Où en est le développement du train-tram ou d'un TER digne de ce nom entre Firminy (voire au-delà) jusqu'à Lyon pour permettre la réduction du tout automobile ? Où en est-on de l'extinction des lumières la nuit, pour respecter davantage l'environnement, dégager des moyens budgétaires et améliorer les services municipaux de proximité ? Il nous est reproché de signaler une dégradation de l'entretien urbain : oui, c'est une réalité, notre ville est moins bien entretenue. Nous n'en voulons pas aux personnels des services, mais à l'organisation des moyens qui leur sont imposés pour faire leur travail. Pourquoi investir de façon permanente sur le matériel et non sur les personnes : un programme « Territoire zéro chômeur », au niveau national, est en route mais notre collectivité a fait le choix de ne pas s'y inscrire ! Malgré ces considérations sur le peu d'engagements de notre ville, nous vous adressons à tous, nos vœux les plus sincères pour de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2019 sous de meilleurs auspices. Monsieur le Maire, l'action ne doit pas attendre demain, c'est d'ores et déjà qu'il faut agir pour le bien-être de tous.

Le Chambon gagnant

La demande de texte est adressée au Président de chaque groupe politique siégeant au conseil municipal. Nous vous informons que Monsieur Bagelli ne nous a pas transmis d'article.

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



PAYSAGISTES
HORIZON JARDIN
SOULIER - KUBITZA

04 77 95 88 32

www.soulier-kubitza.com

- **Création** d'espaces verts
- **Entretien** de parcs et jardins
(déduction fiscale selon loi de finance)
- Travaux d'**abattage** et d'**élagage** toutes hauteurs



Bières pression - Boissons sans alcool - Cafés - Spiritueux - Vins fins - Champagne

SBS ÉQUIPEMENT

Vente et entretien matériel
Agencement de bar

LA MAISON DU VIN

Vente aux particuliers et entreprises
Fêtes et manifestations

ZI MONTRAMBERT-PIGEOT - 42150 LA RICAMARIE

Tél. : 04 77 35 00 20

Commerçant ? Artisan ? Entreprise ?
Faites-vous mieux connaître grâce à

HORIZONS

Magazine distribué chaque trimestre à tous les foyers chambonnaires
Deux parutions à partir de 235 €

Tarifs et renseignements auprès du service communication de la Ville : 04 77 40 30 39 / communication@ville-lechambonfeugerolles.fr

market
drive
carrefourdrive.fr

Nouveau
découvrez votre
drive

Du lundi au Dimanche
Récupérez vos achats
à l'accueil du magasin
de 8h30 à 19h00
(Dimanche de 9h00 à 12h00)

Faites vos courses au **MAGASIN** ou achetez sur **CARREFOUR DRIVE**
et faites vous **LIVRER À DOMICILE**
du Lundi au Samedi de 14h00 à 19h00

(livraison assurée par M&M Transport
sur le Chambon Feugerolles /Firminy et la Ricamarie)
(Facturée 8€, GRATUITE à partir de 80€ d'achats)

5 rue Emile Zola - 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

HERVÉ optique

joue les prolongations !



=



OFFRE KID'S

Pour l'achat d'une lunette optique, Herve optique vous offre une paire optique et une paire solaire.*

*Offre limitée au moins de 16 ans valable jusqu'au 31/01/2019, puissance maximum -6/+3 (cyl 2)

25 rue gambetta - 42500 Le Chambon Feugerolles - 04 77 61 85 24



► **POMPES FUNÈBRES**
24H/24 - 7J/7

► **MARBRERIE**

04 77 61 01 04
06 60 80 46 24



ORGANISATION COMPLÈTE
DE FUNÉRAILLES

CONTRAT OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

ADMISSION EN
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FAX : 04 77 56 50 64

CHEMIN DU CIMETIÈRE - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

NOUVELLE ADRESSE À LA RICAMARIE : 6, RUE GAMBETTA

www.catteau-marbrerie-pompes-funebres.fr

*Une fleur,
une histoire...*



*Votre fleuriste
Votre histoire*

*Mariage
Naissance
Anniversaire
Réception
Deuil...*



29 rue Thomas
42500 Le Chambon-Feugerolles
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au samedi
8h - 19h non stop
Dimanche et jours fériés